

René Bastin :

Parcours académique et professionnel

Le 14 mars 2000, se déroulait la séance de signatures de la cession des sociétés belges du Groupe CERAN. Mon épouse, Monique, et moi souhaitons trouver une solution pour assurer la pérennité de notre activité professionnelle sans attendre d'avoir atteint un âge trop avancé. Plus tôt nous trouverions une solution, mieux ce serait.

Nous avons ce jour-là 59 ans. Les circonstances allaient me permettre de me consacrer à une nouvelle activité.

Retour en arrière

1960 - 1975

Après l'obtention de ma licence en philologie romane en 1964, je pars avec ma famille au Burundi, en qualité d'enseignant. Très vite je m'intéresse à la problématique de l'enseignement du français comme langue non maternelle.

Car, dès les premiers cours, je constate que mes élèves ne comprennent rien à ce que je raconte et qu'ils s'expriment à peine en français. Mes collègues se trouvent confrontés au même problème. En fait, le français n'est pas la langue maternelle de ces élèves, ce qui paraît être une observation banale aujourd'hui mais qui est ... révolutionnaire à l'époque ! Elle me vaut pas mal d'inimitiés dans les milieux scolaires et surtout diplomatiques. Je suis taxé de « communiste » et de « trotskiste » !

Cette constatation dérange en effet beaucoup de monde -ce dont je suis totalement inconscient au début. Tout d'abord l'establishment de l'enseignement, les responsables culturels belges et français, et les enseignants habitués à enseigner le français comme une langue maternelle. Le monde politique ensuite, qui ne veut pas que le français soit considéré comme une langue étrangère, d'autant plus que, dans ce pays, comme dans beaucoup d'autres, le français est la langue officielle.

Et surtout les marchands de livres scolaires ! Eux qui risquent de voir s'effondrer de plantureux marchés africains, les exutoires de leurs productions de manuels (généralement obsolètes d'ailleurs) de la métropole. En tout cas qui ne sont pas du tout adaptés à la réalité psycholinguistique et culturelle des élèves de l'Afrique noire. Le français est donc enseigné comme une langue maternelle (ce fut le cas pendant toute l'époque coloniale), ce qu'il n'est pas du tout pour ces jeunes qui ne pratiquent pas cette langue en dehors de leur établissement scolaire. Les programmes et les manuels scolaires en usage en cette période post-coloniale sont les mêmes que ceux que j'ai connus et utilisés moi-même en Belgique dans les années cinquante ...

Fort de cette observation, j'élabore divers documents pour essayer d'adapter mon enseignement à cette situation spécifique. Je m'intéresse tout spécialement aux exercices de correction phonétique, l'oral étant prioritaire pour suivre l'ensemble des cours.

Formations complémentaires

Très vite, je ressens le besoin de suivre une formation complémentaire en didactique des langues ; en 1969, j'obtiens un post-graduat en phonétique à l'Université de Mons. Parallèlement, je suis des cours de linguistique africaine à l'Université de Bujumbura. Ces cours sont donnés par André Coupez, éminent africaniste, qui m'encourage à rédiger une thèse de doctorat ; je la défendrai à l'Université Libre de Bruxelles en 1978.

Dès 1967 ou '68, je fais venir au Burundi des professeurs de l'Université de Mons, notamment Raymond Renard. A plusieurs reprises, ces professeurs participent à des séminaires destinés à assurer la formation des enseignants Burundais et étrangers. C'est par centaines que ceux-ci manifestent un très grand intérêt pour les méthodes audio-visuelles, nouvelles pour la plupart d'entre eux, notamment la correction phonétique (le système verbo-tonal). Quelques-uns consacreront même un mois de leurs vacances à suivre des stages de perfectionnement d'été à l'Ecole d'Interprètes de Mons.

En 1971, toujours dans la même perspective de formation, je pars aux Etats-Unis où je suis pendant trois mois les cours de linguistique (Professeurs J.Lyons, P.Ladefoged et N.Chomsky) à l'Université de Buffalo, NY. Cette formation en linguistique théorique est pour moi extrêmement intéressante et importante.

De 1968 à 1973, je suis également chargé des cours de phonétique historique, de grammaire historique et de diction française au département de philologie romane de l'Université Officielle de Bujumbura (Burundi).

« Le français sans frontières »

Un autre élément est déterminant dans ma « période africaine ». En ma qualité d'inspecteur de français, puis d'inspecteur principal de l'enseignement secondaire du Ministère de l'Education Nationale du Burundi, je préside la commission de réforme des programmes de l'enseignement des langues au Burundi, réforme qui sera suivie par d'autres pays africains. A partir de ce moment, le français est officiellement reconnu et enseigné comme n'étant pas la langue maternelle des enfants noirs. Si la méthode d'enseignement est entièrement repensée, les manuels scolaires adaptés à cette situation toute nouvelle sont évidemment inexistantes.

Heureusement peu après, grâce à la coopération technique belge, je mets sur pied un bureau de recherches pédagogiques, dont l'objectif est de définir une méthodologie de l'enseignement des langues et d'élaborer des manuels scolaires.

C'est ainsi qu'avec une équipe de 6 enseignants mis à la disposition de ce bureau par la Belgique, en accord total avec les autorités locales, je mets au point la méthode « *Le français sans frontières* » : plusieurs manuels scolaires seront édités, sous ma direction, par les Editions De Boeck et Didier. Ces ouvrages seront diffusés dans plusieurs pays africains francophones où je suis invité à faire des conférences pour sensibiliser les responsables pédagogiques à cette nouvelle approche méthodologique. Un éditeur français s'appropriera

même sans scrupule ce travail pour le publier dans d'autres pays africains, après avoir simplement modifié la page de couverture : merveilleux succès !

Je suis alors invité à faire des exposés sur cette nouvelle méthodologie dans de nombreuses écoles et je rencontre des responsables de plusieurs pays africains francophones (Rwanda, Congo, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal, Maroc) au cours d'une mission officielle organisée par la Belgique. Pendant cette période, j'anime, en outre, de nombreux séminaires de formation pour les professeurs de français au Burundi, au Rwanda et au Congo.

Ce retour en arrière me permet de mettre en évidence l'intérêt que j'ai toujours porté à la fois aux questions de linguistique appliquée à l'apprentissage des langues secondes et à la linguistique théorique.

CERAN 1975 –2000

Forts de notre expérience africaine, et désireux de poursuivre dans la voie de l'enseignement des langues, ma femme et moi créons, en 1975, le CERAN, « Centre d'étude et de rencontre à Nivezé », près de Spa, en Belgique.

Notre projet consistait à proposer à des adultes de tout horizon, de toute langue et de toute culture de se retrouver dans un centre résidentiel afin de se rencontrer tout en étudiant le français. Outre les dimensions internationale et interculturelle, l'aspect résidentiel des séminaires assurait aux stagiaires une immersion complète dans la langue étudiée.

Il n'est pas inutile de rappeler que nous étions deux personnes, ma femme et moi, engagées dans cette aventure, le 1^{er} avril 1975, à Nivezé, Spa. Vint-cinq ans plus tard, nous cédions nos entreprises belges : celles-ci avaient compté jusqu'à 150 employés (à Spa) ; elles avaient encouragé et soutenu le développement de centre, travaillant sous licence d'exploitation de la méthode CERAN, en Espagne, France, Angleterre, Irlande, Etats-Unis et Japon.

Les cours CERAN

En 1978, je rédige le premier cours CERAN pour la langue française : cette version est utilisée jusqu'en 1984. Je rédige ensuite les premiers niveaux du nouveau cours de français, puis je dirigerai la rédaction des niveaux suivants. Avec un des professeurs, j'enregistre la totalité des huit niveaux. Ce cours, dont les fondements théoriques et la conception remontent à 1970, restera en vigueur jusqu'en 2000 au moins.

Ensuite, à partir de 1985, je suis le maître d'œuvre de la rédaction des cours d'anglais, d'allemand, de néerlandais, d'espagnol, de japonais, d'italien et de russe « selon la méthode CERAN », en collaboration, bien sûr, avec des enseignants dont c'est la langue maternelle.

Il ressort de ces réalisations que, malgré la lourde tâche de PDG, je suis très proche du terrain pédagogique -ce qui m'amène au cours de toutes ces années à me poser de nombreuses questions sur la nature de certains problèmes d'apprentissage, notamment lors de visites de classes, ou lorsque j'assure ou supervise la formation de très nombreux enseignants

de ces différentes langues, tant en Belgique que dans les centres CERAN à l'étranger. L'expérience la plus exceptionnelle est sans conteste l'application de la méthode CERAN à la langue japonaise et la formation d'enseignants japonais. Passionnant !

Mes innombrables contacts avec les stagiaires participant à des cours CERAN (en 2000, en 25 ans, il y en avait déjà eu plus de 30.000) et avec des responsables décideurs dans les entreprises et les institutions, lors de mes voyages aux quatre coins du monde, m'apportent de nombreuses informations sur leurs attentes en matière de formation linguistique.

Les phrases de cristal

Vers 1993, je commence à réfléchir à la mise au point de ce que je baptise « les phrases de cristal ». Il s'agit de constructions grammaticales qui doivent avoir une vocation universelle en ce sens que l'on doit pouvoir les retrouver dans toutes les langues. L'intuition est manifestement bonne, mais il me manque les fondements théoriques pour appuyer cette intuition. Comme je n'ai pas le temps de reprendre mes études linguistiques tant que j'ai la responsabilité des entreprises CERAN, ce travail reste en friche.

Cette intuition de l'existence de constructions universelles a été pour moi l'un des incitants les plus forts à reprendre des recherches théoriques. Je sais aujourd'hui, après quatre années de travail, que ces « phrases de cristal », pour être utiles, doivent s'inspirer des résultats des recherches les plus récentes et ne plus être, uniquement, fondées sur l'intuition.

Ceci explique pourquoi, surtout durant les dernières années où j'étais PDG, j'aspirais tellement à pouvoir me consacrer entièrement à la recherche en linguistique appliquée à la didactique des langues, mon domaine de prédilection.

A partir de 2000

Vendre nos entreprises n'a jamais signifié pour moi prendre ma retraite comme on « entre en religion ». C'est tellement vrai que trois semaines après la cession, je rencontre un de mes conseillers, qui attire mon attention sur ma nouvelle situation sociale : je dois penser à ma pension !

C'est un choc ! Je n'avais jamais pensé à cette réalité. Pour loger mes activités de recherche, je crée cependant une nouvelle société. Le statut acquis, je peux me plonger dans mes nouveaux travaux !

La première phase de mes recherches est consacrée à la lecture afin d'essayer de combler le retard accumulé en la matière. Je lis (et relis !) plus de 80 ouvrages en français et en anglais, les plus pointus dans les domaines qui m'intéressent particulièrement.

La deuxième phase m'amène à approfondir ma conception de la didactique des langues à la lumière de ma longue expérience en la matière, ainsi que des travaux récents en linguistique théorique, en neurologie et en psycholinguistique.

La troisième phase est la conception du cours Balingua (*Boosting your Acquisition of Languages*), dans plusieurs langues : le français, l'anglais, le lituanien, le chinois... pour commencer !

La quatrième phase est la mise sur Internet du cours Balingua : c'est chose faite en janvier 2007... le début d'une nouvelle aventure !

Désormais, vous pouvez prendre connaissance de ma méthode, en ligne, sur www.balingua.com : bon amusement dans votre découverte de cette nouvelle manière originale de débiter dans une nouvelle langue !

René Bastin

Mise à jour : 6 mars 2007